Image not found or type unknown

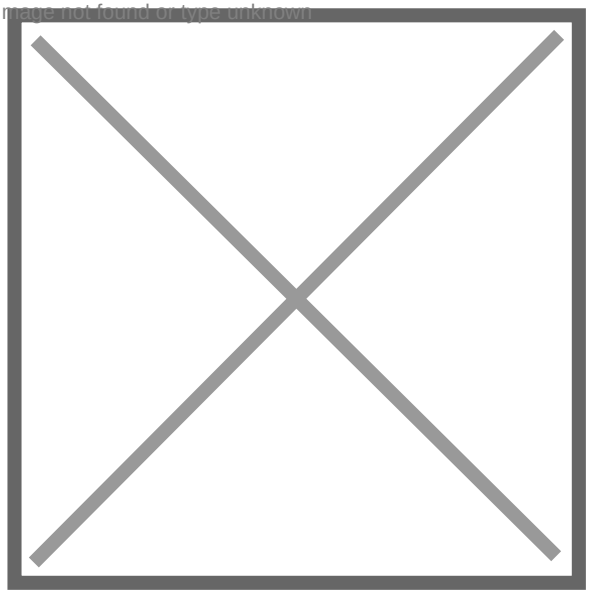

Sortir de l'indivision avec un minimum de frais

Par **delphine**, le **02/12/2008** à **15:26**

bonjour,
un frère et une soeur héritent de leur mère un seul bien :
une maison estimée à 220 000€
la soeur l'occupe depuis toujours puisqu'elle l'occupait avec sa mère, le frère n'en veut pas.
Le frère propose que la soeur lui rachète sa part pour sortir de l'indivision.
Le notaire dit que ce n'est pas la bonne solution car il y aurait alors 90 000€ de frais de mutation (45% du prix total de la maison, à la charge du frère) et qu'il est préférable de rester en indivision.

chose que l'un et l'autre ne souhaitent pas forcément. Chacun préfère son indépendance.
pourquoi des frais si élevés ?
comment faut-il faire pour sortir de cette indivision sans y laisser trop de plumes ?
merci de l'intérêt que vous porterez à ma question

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés